

---

# Le français : langue et réflexion sur soi chez une écrivaine francophone

**Amel Abdallah-Kalaidji**  
Université d'Oran (Algérie)

La question du bilinguisme et du multiculturalisme chez les écrivains binationaux n'est plus à démontrer. Qu'en est-il de la place de la langue unique dans l'édification du moi personnel ? Comment s'effectue l'influence/infiltration de la langue de l'autre dans la langue maternelle ?

Il s'agit dans cet article de se pencher sur une production autobiographique afin de dégager un discours relatif au rapport conflictuel qu'entretient l'auteure franco-algérienne Leila Sebbar avec la langue arabe, discours qui laisse cohabiter plusieurs langues sans pour autant qu'elles s'entremêlent. Cette question sera abordée d'un point de vue psychocritique et s'articulera autour de trois axes principaux qui sont : les emprunts lexicaux du dialecte arabe, les pronoms possessifs employés dans le corpus concerné et la force et la valeur de la négation dans le texte.

Dans son ouvrage intitulé *Le monolinguisme de l'autre* Jacques Derrida expose le problème de la position de la langue maternelle dont la fonction principale est d'édifier le moi personnel. Il met l'accent sur les enjeux auxquels cette langue est sensible et les phénomènes qui en découlent. À ce sujet Derrida écrit : « On ne parle jamais qu'une langue... (oui mais) On ne parle jamais une seule langue ». (1996 : 25).

Cette postulation paradoxale est justement capitale pour notre analyse dans ce sens qu'elle nous permet d'appréhender le rapport existant entre la langue maternelle des locuteurs issus de milieux mixtes et la seconde langue qui s'impose à ces mêmes locuteurs dans un processus de réflexion sur soi. Dans ce contexte, nous voudrions savoir comment s'organise ce mode réflexif fondé sur le monolinguisme et comment se traduit l'influence /infiltration de la langue de l'autre dans le

texte de manière inconsciente. Pour répondre à ces questions, nous avons choisi les deux derniers chapitres<sup>42</sup> du récit autobiographique de Leila Sebbar : *Je ne parle pas la langue de mon père* (2003), intitulés : « Je ne parle pas les langues des sœurs de mon père » et « Je n'apprendrai pas la langue de mon père ». Nous lisons dans les interstices du récit afin de cerner la façon dont s'effectue ce processus de la réflexion sur soi. La lecture psychocritique, compte tenu de la nature des questions que nous soulevons, s'avère être la plus idoine. Le but étant d'aller à la rencontre de l'inconscient du texte. Précisons à cet effet que dans le cas présent, il s'agit du dialecte arabe.

L'Histoire de l'Algérie au temps de l'occupation française apporte au récit un éclairage biographique : Mohammed est un instituteur algérien de langue française. Il s'est marié avec une Française de souche. De cette union, sont nés quatre enfants dont Leila et née à Aflou (hauts plateaux) dans le département d'Oran. Leila Sebbar vit en Algérie jusqu'à ses dix-huit ans. Elle passe une année en classe préparatoire à Alger puis part pour la France en 1961. Elle poursuit ses études supérieures en Lettres à l'Université d'Aix-en-Provence. Pendant son cursus universitaire, Leila se montre très active en faveur de la libération de la femme et s'engage par la suite à l'écriture de textes spécifiquement dédiés aux générations d'immigrés en France. Elle s'intéresse également aux histoires d'exil et aux histoires d'enfance vécues durant la période coloniale et postcoloniale. Dans plusieurs de ses écrits, la rupture généalogique apparaît dans la façon dont l'auteur aborde la question de la langue, *L'arabe comme un chant secret* qui est une sorte de témoignage sur la question en est l'exemple. Les deux derniers chapitres de *Je ne parle pas la langue de mon père* évoquent obstinément la question : comment vivre séparée de la langue de son père : « Mon père [...] nous séparait de sa terre, de la langue de sa terre. Pourtant, tout autour de l'école c'était l'arabe. Les murs n'étaient pas si épais ». (Sebbar, 2003 : 42).

Christiane Chaulet Achour précise dans un article publié sur son site officiel<sup>43</sup> qu'il est possible de regrouper l'abondante production de Leila Sebbar eu égard au thème de l'exil ou de la culture des « deux

---

<sup>42</sup> Respectivement dans : *Je ne parle pas la langue de mon père*. (France, Julliard, 2003, pp. 105-124). Les extraits dont nous faisons appel pour étayer nos dires dans l'article sont tirés du même corpus.

<sup>43</sup> Site officiel de Christiane Chaulet Achour indiqué dans : Ouvrages cités.

rives »<sup>44</sup>, en trois axes principaux : « l'obsession de la langue », une écriture qui privilégie « les filles plutôt que les femmes » et le troisième axe qui est « la recherche des traces d'un passé dans un présent ». Chacun des axes présente une concentration développée de préoccupations, ainsi elle affirme au sujet de la langue chez Leïla Sebbar :

Le plein, la langue française, semble n'être que le canal de transmission du manque de la langue du père, l'arabe ; rarement qualifiée de langue française, elle est plus volontiers désignée comme de « langue de la mère ». Il n'y a pas véritablement de choix puisque c'est la seule langue apprise, imposée, maîtrisée. Il lui aura fallu des années d'écriture tournant autour du manque de l'arabe que le père n'a pas transmis pour qu'elle comprenne qu'elle n'a jamais voulu l'apprendre car la connaissance de l'arabe l'aurait privée de l'interrogation lancinante et fructueuse sur l'enfance et l'adolescence algériennes, dans et hors de l'Algérie du père. Il n'est pas question ici de développer cette question qui revient obsessionnellement depuis les premiers articles des Temps modernes et les premières fictions jusqu'au livre qui lui valut le prix France-Algérie en 2003. Chaque chapitre de ce récit commence par une négation pour insister sur l'exil de la langue comme exil du lieu d'origine. L'apprendre ne pourrait pas réparer le manque de l'enfance.<sup>45</sup>

C'est donc au milieu des événements d'une histoire controversée entre l'Algérie et la France, que la narratrice nous fait part de son témoignage sur la guerre. Elle évoque son expérience du monolinguisme.

La trame narrative nous concède un texte riche qui reflète l'origine algérienne et française de la narratrice. Nous ferons fi des nombreuses controverses sur la question des origines<sup>46</sup>, nous nous contentons de ce qui est mis en relief dans le corpus. Le premier point duquel partira notre étude, ce sont les emprunts. Les emprunts pourraient traduire le refus de la langue d'autrui résultant d'un désintéressement entraîné par les avatars de l'enfance de la narratrice vécue en Algérie. La langue est l'une des principales raisons qui incite l'auteure à produire.

---

<sup>44</sup> Concept utilisé par Leïla Sebbar et repris par Christiane Chaulet Achour dans l'article : « Leïla Sebbar, le féminisme à l'initiale d'une écriture et son devenir dans l'œuvre » (n° 227, p. 2) Apparu sur son site officiel.

<sup>45</sup> Site officiel de Christiane Chaulet Achour (p. 7).

<sup>46</sup> Leïla Sebbar est considérée pour la plupart des critiques comme une écrivaine maghrébine de part le nom qu'elle. Christiane Chaulet Achour confirme : « elle ne manque pas de me rappeler et de rappeler dans différents lieux, qu'elle a un nom « arabe » mais ne l'est qu'à moitié ; que son père est d'origine algérienne mais qu'elle n'est pas algérienne ; qu'elle n'est pas écrivaine « de langue française » comme on dit alors mais écrivaine française, écrivant dans sa langue maternelle. » (p. 1).

Son silence les protège. C'est ce qu'il pense et, depuis que des enfants lui sont nés corps et langue divisés, il en est ainsi, il doit être ainsi, jusqu'à la prochaine génération des enfants, étrangers au-delà des mers, hors de lui, à qui il a parlé dans la langue de l'exil, l'unique désormais, avec l'accent et la voix et le rire ou la colère de sa terre absente, abandonnée. Interdite ? (Sebbar, 2003 : 22-23).

De son enfance jaillit un processus autobiographique qui se nourrit au fil des pages des reproches quasi constantes sur le silence du père et de son incapacité à parler une langue à lui, en son propre foyer.

Cependant, dans *Lettres parisiennes. Autopsie de l'exil* (Sebbar, 1986), l'auteure affirme avoir suivi des cours d'arabe alors qu'elle était enfant. À ce sujet Subha Xavier remarque dans « La poétique du trauma chez Leila Sebbar » (2010) que l'arabe est une langue rejetée intentionnellement par l'écrivaine ce qui explique ce refoulement linguistique que l'on ressent dans ses écrits. Néanmoins, l'auteure est née dans ce bain linguistique de l'Algérie. Les membres de sa famille parlent l'arabe. L'apprentissage linguistique a donc eu lieu. Au même moment, rien ne prouve que Leila Sebbar souffre d'un tiraillement entre langue française et arabe d'ordre pathologique ou maladif. Nous pensons que c'est un acte d'écriture qui sous entend un conflit que l'auteure souhaite résoudre en rompant avec la langue arabe : « Mon père a parlé arabe avec sa mère, ses sœurs, ma mère suit sans comprendre, mon père traduit pour sa femme, les femmes de sa famille. J'écoute sans chercher à savoir ce qu'ils disent ». (Sebbar, 2003 : 106).

Nous remarquons que la distance qui se crée au départ entre les proches du père et la fille se manifeste dans les histoires racontées dans ses écrits, enchâssées, fantasmées et génère ainsi un écrit parsemé de fragments. Il en résulte un texte riche où s'entrecroisent plusieurs formes textuelles ; les fragments de chansons en charabia, que nous citons un peu plus loin, en témoignent. L'auteure est sous l'emprise de ces écrits qu'elle tente de rendre « plus conformes à son désir », ils s'excentrent tel qu'on le remarque dans les phrases suivantes : « Sous le figuier, dans la cour, la cousine sourde-muette nous raconte des histoires, elle rit et nous rions avec elle. » (106).

Le texte génère ainsi une création hors de la narratrice en ce sens qu'elle peut soit organiser soit affecter un sujet, un proche dans ses relations avec l'univers, c'est-à-dire être proche ou distant d'un personnage qui a été crucial dans son développement psychomoteur pendant l'enfance : « Dans les "histoires" qu'il "se raconte", le sujet remet en jeu son histoire réelle dans ce qu'elle a d'inénarrable, et dans les

rapports qui la trament avec les objets et avec les autres sujets ». (Collot, 1985 : 75).

En effet, c'est ce que suggère notre lecture. Le rapport qu'entretient Leila Sebbar avec les personnages du récit se traduit par l'emploi des pronoms possessifs. Cela caractérise de manière significative la nature de la relation filiale de la narratrice avec les personnages de son récit de vie : absence de relation affective avec ces derniers : « La mère de mon père observait les gestes de la jeune épouse de son fils, la façon dont elle emmaillotait le bébé... » (111).

De plus, cette pratique si régulière qui consiste à désigner les personnages s'accroît lorsqu'elle se réfère à un entourage proche qu'elle considère néanmoins comme étranger. Nous prenons l'exemple du dernier chapitre qui ne dépasse pas cinq lignes : « Je veux l'entendre, au hasard de mes pérégrinations. Entendre la voix de l'étranger bien-aimé, la voix de la terre et du corps de mon père que j'écris dans la langue de ma mère ». (125).

Cette manière d'exprimer l'écart est le point culminant d'un inconscient qui surgit malgré l'auteure. Une marge recherchée peut-être pour exprimer les effets et les conséquences que cause la langue de l'autre, la langue de « l'étranger de sang ». Nous constatons que l'auteure reproche à son père son ignorance de la langue arabe. Elle voit en lui le premier responsable de cette gêne et lui adresse ses sentiments accusateurs.

L'histoire fait également sa part des choses dans ce bouillonnement linguistique. Avant tout, l'auteure se positionne dans ses écrits en tant que témoin de l'occupation française de l'Algérie. Sa souffrance ne repose pas autant sur la violence des événements que sur la frénésie du silence. On parle de la fille de la française, la fille de l'Algérien traître puisqu'il enseigne la langue de Molière : « On menace les instituteurs. Qui ? Des hommes de la montagne [...] des hommes du peuple de mon père » (114).

De là naît véritablement la hantise linguistique, la violence des mots de la rue, la violence du silence du père, la violence de la guerre. La violence étant, dans les écrits de Leila Sebbar, un lieu de réédition des causes défendues par les mouvements féministes et auxquelles adhère toujours.

Sandor Ferenczi (*Le traumatisme*, 2006) suggère de regarder cette situation du trauma qui tourmente le sujet comme la preuve concrète d'une réponse insatisfaisante face au besoin affectif de l'enfant. Cette soif

paralyse inconsciemment la capacité à trancher entre l'approbation ou la désapprobation de l'apprentissage linguistique. Autrement dit, le dialecte arabe dans le cas de Leila Sebbar. Dans son milieu où l'on parle différents dialectes (tlemcenien, oranais...), la narratrice se replie sur sa langue maternelle. Elle ne voit aucune nécessité à apprendre une langue porteuse de bouillonnements. Cette demande s'est transmuée en une sorte d'apathie voire de désintéressement pour une langue qui pourrait lui dépeindre les faces cachées de son père. Cela expliquerait l'usage des pronoms possessifs à l'exemple de « la mère de mon père » au lieu d'écrire ma grand-mère ou encore « les sœurs de mon père... » au lieu de mes tantes, etc. Ainsi, le texte nous informe sur une langue qui émerge mécaniquement de l'inconscient de l'auteure et laisse agir un conscient fuyant les interférences linguistiques. C'est justement ce qui échappe à l'auteure, acte à travers lequel elle finit par faire combiner inconsciemment et parfaitement le vernaculaire arabe dans un texte de langue française. Il résulte de cet amalgame la présence d'emprunts lexicaux et syntaxiques. Les deux langues s'influencent mutuellement et donnent naissance quelquefois à un charabia, tel qu'on le lit dans le corpus :

Jema la galeta savavou couman  
 y a di bour dedan...  
 (j'aime la galette, savez-vous comment  
 avec du beurre dedans...)  
 Ana Cicilia monta ta chab  
 Lavtoi li man  
 Ti va ou jarda  
 Ti couille li flour  
 Ti mi daltablii  
 (Anne-Cécile monte à ta chambre  
 Lave-toi les mains  
 Tu vas au jardin  
 Tu cueilles les fleurs  
 Tu les mets dans le tablier...). (109)

Nous découvrons une langue pleine d'images et de vocables empruntés de l'arabe à l'exemple de « elle roule des pates pour la chorba » (121) ou encore « au vieux Ténès, on le reconnaît, on l'appelle "cheikh" » (121) et pleins d'autres mots imbriqués adroitement dans le texte. En effet, l'absence d'équivalent sémantique pour certains vocables détermine l'amortissement de l'emprunt dont la traduction ne peut trouver d'équivalent. Ainsi, on peut lire : « Les pèlerins répandent l'eau de

Zemzem... » (120). Ce qui rend problématique toute interaction de la langue française.

Le silence énigmatique du père s'interprète comme une charge lourde pour le lecteur et apparaît telle une réticence obsessionnelle pour l'auteure. La narratrice s'engage donc à transmettre les fragments de la langue ancrée dans sa mémoire pour s'apaiser mais surtout pour se décharger plus ou moins de la tentation d'un ancrage dédoublé et élaborer le cercle fermé, c'est-à-dire revenir à la case départ : la langue de l'autre pour l'auteure est impénétrable. Ce conflit obsessionnel ne se rompt et ne voit sa fin que si la narratrice met à nu l'insaisissable. De ce fait, il est détenteur du trauma de Leila Sebbar et de sa reconstruction de soi à travers le texte. L'écriture met un terme au divorce qui s'est infiltré entre elle et son père. La question se posait constamment quant à l'origine du conflit entre colonisés et colonisateurs : le père n'encouragerait pas l'usage de sa langue natale par ses enfants et donc refusait une acculturation certaine qui allait, selon lui, se produire. Ses enfants sont nés en Algérie, ils croient en ce pays, donc ils doivent sans doute apprendre l'arabe. Mais pour le père c'est là, une façon de protéger ses enfants contre l'ennemi : qui était alors l'ennemi ? Lui ? Arabe instituteur de la langue française ? Les autres ? Sa mère, ses sœurs... arabes, autochtones colonisés ? Il s'agit là d'une écriture de positionnement, le processus de l'écriture de soi pour Leila Sebbar serait un véritable embrayeur de production littéraire qui vacille entre une écriture prisonnière et une écriture libératrice.

L'avant dernier chapitre de *Je ne parle pas langue de mon père* (2003) restitue l'image d'un texte déficitaire pour l'auteure puisque creusé d'emprunts. Il est aussi le texte témoin d'une langue qui, pour certains, est finalement une langue atteinte par la violence des événements de la guerre. Elle est devenue par la suite une langue inflexible. Le dernier chapitre de l'ouvrage constitué de quelques lignes en témoigne : « Je n'apprendrai pas la langue de mon père. Je veux l'entendre au hasard de mes pérégrinations. Entendre la voix de l'étranger bien-aimé, la voix de la terre et du corps de mon père que j'écris dans la langue de ma mère ». (Sebbar, 2003 : 125).

Ces phrases annoncent le refus catégorique de la langue de l'autre et affirment leur emprise sur l'auteure.

Cette écriture parsemée d'emprunts à l'arabe et au français retient notre attention du fait que ces mots sont ou seraient étrangers pour le lecteur mais pas nécessairement pour Leila Sebbar. Le plus souvent, ils

sont acclimatés de manière qu'ils ne subvertissent à aucun moment l'ordre syntaxique des phrases. On découvre un processus d'intégration/rejet. Les séquences dans lesquelles ce processus prolifère sont autant de lieux où se déploient des révélations sur son vécu grâce ou malgré l'auteure.

Nous comprenons par là, le pourquoi de la négation récurrente dans les titres des chapitres du récit autobiographique. Si nous nous référons à *Sept Filles* (2003) par exemple ou à *L'habit Vert* (2006), la négation n'a pas et n'aura jamais la même valeur significative. La négation constitue le point culminant duquel se dégage un aspect variable fonctionnel qui ne se contente pas d'introduire une valeur négative. À travers le récit, la négation trahit le discours, d'abord par la logique des valeurs. La négation peut introduire soit la valeur descriptive, la valeur polémique, ou la valeur métalinguistique. Dans le cas de *Je ne parle pas la langue de mon père* (2003), la plupart des séquences s'anatomisent par la négation à impulsion polémique<sup>47</sup>, qui permet de contester un avis émis précédemment, tout en certifiant une affirmation antérieure. L'approche grammaticale de la négation permet d'apporter quelques éléments de réflexion sur le type de relation qu'entretiennent le discours de l'auteure et le fonctionnement de la narration. Lorsqu'on répertorie les titres des chapitres du récit autobiographique, on se rend compte que la négation est une constante du discours de l'auteure :

– Je ne parle pas la langue de mon père ; – Mon père ne m'a pas appris la langue de sa mère ; – Je n'ai pas parlé la langue d'Aïsha et de Fatima ; – Mon père ne m'as pas appris la langue des femmes de son peuple ; – Je n'ai pas appris la langue de mon père ; – Je ne parle pas la langue des sœurs de mon père ; – Je n'apprendrai pas la langue de mon père.

Nous constatons par là que l'écriture de Leila Sebbar est itérative. Il y a deux sortes de répétitions : la première à l'échelle syntaxique et les répétitions phrastiques qui marquent formellement le texte ; la deuxième à l'échelle fictive que met en relief non seulement la fréquence des événements au niveau de tout un récit mais aussi la vraisemblance de faits fictifs. C'est pour cette raison que la proportion de la négation

---

<sup>47</sup> La négation polémique correspond à la négation polyphonique : dans ce cas l'opposition n'est pas entre locuteurs mais entre le locuteur de l'énoncé négatif et l'énonciateur qu'il met en scène. Dans « Propriétés logiques, sémantiques et pragmatiques de la négation » de Jacques Moeschler dans « Dire et contredire : pragmatique de la négation et acte de réfutation dans la conversation ». Doc PDF. (1982 : 30)



entretient en fait une étroite relation avec l'univers sémantique de l'œuvre. L'auteure met l'accent sur la répétition du système corrélatif constitué des deux éléments : le discordancier 'ne' et le forclusif 'pas' dans le but d'investir progressivement le corps narratif. La négation intervient ainsi dans tous les titres des chapitres, marque son annulation et dans le dernier confirme une affirmation indiquée par le futur. Ce processus annonce l'ouverture à une vie renouvelée donc manifeste qui nous informe sur son mouvement de pensée dans le texte. Ceci laisse échapper une dimension mythobiographique – selon les termes de Michel Collot (1985 : 75-90) – qui reflète l'histoire personnelle de l'auteure autour de sa langue mère le français et la langue de l'autre, l'arabe.

Nous considérons ce récit autobiographique comme une démarche parmi tant d'autres restituées à travers la mémoire de l'auteure sous forme de saccades successives, tantôt manifestées par les communications téléphoniques entre elle et son père, tantôt par des carnets de voyage et des journaliers ou encore des correspondances amicales (*Lettres parisiennes. Autopsie de l'exil*). Dans le processus de l'écriture de soi chez Leila Sebbar, l'autobiographie est le premier texte à conférer à l'ensemble de ses écrits un sens et une mutation annoncés. Le texte revêt une valeur incommensurable puisque porteuse de beaucoup d'éclairages sur « l'inconscient du texte ». Il était question de faire des choix entre écriture et silence, à travers lesquels s'esquisse « une mémoire qui à la fois amplifie et fait contrepoids au présent » (Gauvin, 2004 : 331).

L'écriture de Leila Sebbar vise à créer une littérature au plurilinguisme atonal<sup>48</sup> qui tend à une prise en charge par le français d'un minimum de deux espaces sociolinguistiques qui lui permet d'introduire dans la langue de sa mère des éléments de la langue arabe, du dialecte algérien et de cette culture foisonnante. Cela détermine ses multiples influences.

On découvre en lisant les autres écrits de l'auteure que la question linguistique n'est pas le seul point constant de l'écriture sebarienne, les personnages en sont un autre. En effet, certains personnages reviennent dans les récits au point de devenir des figures caractéristiques qui

---

<sup>48</sup> On fait référence ici à la phrase émise par Lise Gauvin concernant les « passages de langues » : Dans les exemples examinés, faits et effets de langue échappent au monolinguisme atonal que la critique à l'habitude d'associer au discours de type réaliste. (2004 :333).

témoignent d'une écriture en mouvement mais à réflexion constante. Nous prenons pour exemple les nouvelles, « La fille de la maison close », « La fille avec des pataugas » ou « La fille en prison » du recueil *Sept filles* (2003) ou encore le thème de la fugue de jeunes filles dans différentes fictions de Leila Sebbar, qui par la porosité annoncée dans le texte, se révèle articulé autour d'extensions spatiales les plus diversifiées : mer, désert, maquis, maison...

Les derniers chapitres de *Je ne parle pas la langue de mon père* nous livrent une sorte de délocalisation de l'auteur dans le sens où elle est à la recherche d'un positionnement, exprimant le besoin de rejoindre un camp autre, qui la fuit. Il est manifeste que l'autobiographie en question se plaît à manier la mémoire et les souvenirs personnels. Un travail au sein duquel s'érige un mythe personnel, celui de Leila Sebbar.

---

## Ouvrages cités

- CHAULET ACHOUR, Christiane. « Leïla Sebbar, le féminisme à l'initiale d'une écriture et son devenir dans l'œuvre ». Site officiel : 20-22 mai 2010. En ligne 25 nov. 2012. [www.christianeachour.net/](http://www.christianeachour.net/)
- COLLOT, Michel. « La textanalyse de Jean Bellemin-Noël ». Revue *Persée*, n° 58. 1985. En ligne, 15 juin 2012. [http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/litt\\_0047-4800\\_1985\\_num\\_58\\_2\\_1390](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/litt_0047-4800_1985_num_58_2_1390)
- DERRIDA, Jacques. *Le monolinguisme de l'autre*. Paris : Galilée, 1996.
- FERENCZI, Sandor. *Le traumatisme*. France : Payot, 2006.
- GAUVIN, Lise. *La fabrique de la langue*. Paris : Le Seuil, 2004.
- HUSTON, Nancy et Leïla SEBBAR. *Lettres parisiennes. Autopsie de l'exil*. Paris : Barrault, 1986.
- MOESCHLER, Jacques. « Dire et contredire : pragmatique de la négation et acte de réfutation dans la conversation ». *Academia.edu*. Doc PDF n° 200. En ligne, 10 février 2012. [www.academia.edu/614308/Dire\\_et\\_contredire\\_pragmatique\\_de\\_la\\_negation\\_et\\_acte\\_de\\_refutation\\_dans\\_la\\_conversation](http://www.academia.edu/614308/Dire_et_contredire_pragmatique_de_la_negation_et_acte_de_refutation_dans_la_conversation).
- SEBBAR, Leïla. *Sept filles*. France : Thierry Magnier, 2003.
- . *Je ne parle pas la langue de mon père*. France : Julliard, 2003.
- . *L'habit vert*. France : Thierry Magnier, 2006.
- . *L'arabe comme un chant secret*. France : Bleu autour, 2010.
- SUBHA, Xavier. « La poétique du trauma chez Leïla Sebbar ». Revue *TRANS*, n° 17 : Janvier 2010. En ligne, 20 fév. 2012 [www.inst.at/trans/17Nr/3-4/3-4\\_xavier%20.htm](http://www.inst.at/trans/17Nr/3-4/3-4_xavier%20.htm).